

Le Livre des Juges

Juges 4 et 5 : Déborah ou la femme à l'image de DIEU

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)
Dimanche 7 décembre 2014

Nous allons poursuivre notre cycle de prédications dans le livre des Juges. Un livre qui raconte l'histoire du peuple d'Israël durant la période qui s'étend depuis son entrée dans le pays promis sous la conduite de Josué, soit l'année 1220 avant JC (si on part de l'hypothèse d'un exode depuis le pays d'Egypte au XIII^e siècle), jusqu'à la mise en place d'un système monarchique en 1050 avant JC, date de l'intronisation de Saül comme premier roi d'Israël.

Durant cette période, la gouvernance était assurée par des personnes au rayonnement plus ou moins étendu sur les douze tribus et qui cumulaient les fonctions juridiques et militaires.

Ce matin, je vous invite à la lecture du texte relatif au troisième chef-Juge fidèle à DIEU, ou plus exactement à la troisième puisqu'il s'agit de Déborah. Pour rappel, l'auteur a organisé la présentation de sept Judges en sorte que les trois premiers sont agréés par DIEU (Otniel, Ehoud et Déborah), au contraire des trois derniers (Abimelek, Jephthé et Samson), avec au milieu le personnage ambigu de Gédéon.

Le texte concernant Déborah est long. Il occupe deux chapitres alors que les notices des deux autres bons Judges sont nettement plus courtes. Bien plus, l'histoire de Déborah est relatée de deux manières différentes, une fois sous la forme du récit et une seconde fois sous la forme poétique d'un cantique, ce qui est le moyen conventionnel dans la pensée hébraïque pour souligner l'importance du personnage.

Je vous invite à une lecture des chapitres 4 et 5 car ils fonctionnent ensemble mais en laissant de côté quelques versets.

Tout d'abord **Jg 4.1-5.9** puis suit la description de l'engagement ou du refus d'engagement des différentes tribus israélites dans la guerre. Poursuivons la lecture avec **5.24-31**.

1- Le contexte

L'ensemble du livre nous montre la situation catastrophique dans laquelle se trouve le peuple d'Israël. Les douze tribus peinent à s'implanter en terre de Canaan. Au lieu de chasser les populations païennes conformément à l'ordre de DIEU, les Israélites se sont installés au milieu d'elles puis ont tranquillement abandonné leur foi en DIEU pour adopter le culte des idoles locales et tout le

comportement immoral qui va avec. Ce faisant, ils sont tombés sous la domination de leurs ennemis.

Au temps de Déborah, l'ennemi est une coalition formée par des Cananéens de la ville de Hatsor (au nord du pays) dont les rois portent le nom dynastique de Yabîn, et par des populations non cananéennes géographiquement assez éloignées, puisque plus au sud-ouest. Ce qui fait que les trois tribus de Galilée (Issacar, Zabulon, Nephtali) se trouvent isolées de celles du sud et du centre.

Les Israélites du nord sont donc aux abois, subissant certes l'oppression économique mais pire, ils sont exposés à l'extermination au vu de la puissance militaire de la coalition ennemie.

Rendez-vous compte, la possession de 900 chars bardés de fer, soit au moins 1800 chevaux pour les tirer, signait une puissance militaire considérable à cette époque.

C'est dans ce contexte que se lève Déborah. Son influence est déjà très grande dans tout Israël. Bien que siégeant entre Rama et Béthel, villes assez proches de Jérusalem, sa voix porte jusqu'au nord du pays et elle va susciter la mobilisation d'au moins six tribus. Elle est donc Juge c'est-à-dire qu'elle enseigne la Loi de Moïse et prononce les verdicts au nom de DIEU pour résoudre les conflits entre les Israélites. Elle est de plus prophète, ce qui signifie porte-parole du Seigneur, et elle annonce la victoire militaire des Israélites en particulier grâce à une femme. Déborah relève spirituellement Israël. Elle exerce l'autorité sur Baraq un chef militaire de Nephtali (l'une des trois tribus du nord). C'est elle qui donne l'ordre de recrutement, qui définit la stratégie et décide du moment de l'assaut. C'est elle qui compose ce chant de victoire qui occupe le chapitre 5 du livre.

C'est ainsi que les troupes israélites se trouvent rassemblées sur le Mont Thabor, une montagne isolée dans le secteur contrôlé par la coalition ennemie, ce qui ne pouvait guère passer inaperçu ! Sisera croit son heure de gloire arrivée : il lui suffit d'occuper la plaine avec ses chars et de mettre le siège autour de la montagne pour en finir avec les Israélites.

D'après le cantique, nous comprenons qu'un orage d'une rare violence a alors éclaté. En quelques minutes la petite rivière Quichôn s'est gonflée au point de transformer la plaine en marécage, c'est facile à imaginer au vu des inondations impressionnantes qui touchent le sud de la France depuis plusieurs mois. Les chars se sont embourbés voire ont été emportés par le flot, la puissante armée de Sisera est en déroute. DIEU a tout préparé :

« En avant » ordonne Déborah à Baraq, « C'est aujourd'hui que l'Éternel te donnera la victoire sur Sisera. Il marche lui-même devant toi. » (Jg 4.14)

La façon dont l'auteur a organisé ce livre des Juges nous invite à établir une comparaison entre l'histoire de Déborah et celle d'Abimelek (**Jg 9**), un autre chef-Juge mais qui lui se révèle particulièrement abject. Il y a effectivement matière à comparer car, dans les deux cas, c'est une femme qui tue l'ennemi juré d'Israël

en lui fracassant la tête et, ironie de la situation, dans l'histoire d'Abimelek l'ennemi juré n'est pas issu d'un peuple païen mais c'est Abimelek lui-même. L'auteur pousse même l'humour noir jusqu'à préciser qu'au moment de son agonie, Abimelek a demandé à son porteur d'arme de l'achever afin qu'on ne puisse pas dire que c'est une femme qui l'a tué. Il sera ainsi transpercé par sa propre épée comme Sisera fut transpercé par le piquet de Yaël ! Cet homme agonisant était terrorisé à l'idée d'un possible jugement méprisant des gens sur sa personne alors qu'il aurait mieux fait d'être terrorisé à l'idée du jugement de DIEU sur ses actes criminels !

Mais si Déborah par son action, écrase l'ennemi d'Israël, rassemble le peuple et lui apporte la paix pendant quarante ans, Abimelek détruit son propre peuple en déchainant une guerre civile particulièrement sanglante.

Vous avez compris, le livre des Juges dénonce d'une façon générale le rejet de DIEU par les êtres humains et la spirale de folie ainsi générée, mais avec l'histoire de Déborah, la chef-Juge fidèle, l'auteur fait un zoom sur la situation particulière des femmes. Son intention est de mettre en lumière leur place dans le plan de salut de DIEU. Son intention est de montrer comment des femmes libérées par le DIEU d'Abraham, Isaac, Jacob... et de Jésus-Christ, parce qu'elles l'ont placé au premier rang dans leur vie, sont des libératrices de son peuple.

2- Les femmes libérées par DIEU

Parler des femmes est très délicat. D'abord parce que personne n'est neutre : nous sommes soit homme, soit femme ! Et puis il y a eu et, il y a toujours, tant de souffrances, de mensonges et d'horreurs dans les rapports entre les hommes et les femmes qu'en abordant ce sujet en Église, on marche sur des œufs... Mais voilà, la Bible en parle et même beaucoup : ayons le courage d'écouter.

Tout, dans les chapitres 4 et 5 du livre des Juges, montre que Déborah est une fidèle servante de DIEU et qu'elle reçoit son plein agrément.

Certains théologiens argumentent qu'elle n'est que l'exception qui confirme la règle générale voulant qu'une femme fidèle à DIEU dispose d'un statut inférieur à l'homme, et qu'elle ne puisse en aucun cas être en situation d'autorité sur un, voire des hommes. Or une telle posture ne tient pas pour qui regarde avec honnêteté l'ensemble de la Bible et plus particulièrement le livre des Juges.

Car dans ce livre, il est beaucoup question des femmes. Nous avons déjà rencontré Aksa qui, avec son mari Caleb, forme un couple fidèle à DIEU. Il y a bien sûr Déborah et aussi Yaël qui reçoit un éloge vibrant dans le chant de Déborah :

« Que Yaël soit bénie entre toutes les femmes, Yaël la femme de Héber le Qénien ! Oui, qu'elle soit bénie entre toutes les femmes qui vivent sous la tente. » (Jg 5.24)

Le cas de Yaël est très intéressant car elle était l'épouse d'un Qénien, une tribu non israélite mais alliée au peuple élu depuis l'époque de Moïse. Or son mari,

Héber avait changé de camp : il avait conclu une alliance avec le roi de Hatsor. C'est la raison pour laquelle Sisera s'est cru en sécurité dans la tente de Yaël. Cette femme était donc prise entre deux loyautés : celle à son mari en révolte contre DIEU et celle à DIEU. Elle a choisi sans hésitation la fidélité à DIEU. Bien plus tard, Pierre et les autres apôtres affirmeront devant les plus hautes autorités religieuses juives : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* » (**Ac 5.29**). C'est aussi valable pour les femmes, et même les femmes mariées !

Dans la suite du livre, nous rencontrerons la fille de Jephthé et la mère de Samson qui sont fidèles à DIEU.

Mais il y a aussi d'autres femmes qui ne sont pas entre les mains du Seigneur : des païennes comme la mère de Sisera et ses dames de compagnie ou les Philistines dont Samson s'éprend, et des Israélites comme la concubine d'un lévite. D'ailleurs, toute la fin du livre des Juges décrit la déchéance morale et spirituelle des Israélites au travers de l'histoire dramatique de cette concubine.

Il y a donc deux catégories de femmes :

- celles qui obéissent au premier commandement :

« *Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait sortir d'Égypte, du pays où tu étais esclave. Tu n'auras pas d'autre dieu que moi.* » (**Ex 20.2-3**) ;

- et celles qui sont toujours esclaves, sous le joug des idoles du monde à savoir essentiellement le sexe et le pouvoir.

Oui, deux catégories :

- les premières sont libérées par DIEU, elles peuvent vivre selon leur vocation créationnelle à savoir porter l'image de DIEU, ainsi qu'il est écrit :

« *DIEU créa les êtres humains comme une image de lui-même, il les créa homme et femme* » (**Gn 1.7**)

Cet état n'est en rien un obstacle au vécu de leur féminité dans l'obéissance à DIEU ;

- les secondes sont réduites à l'image que leur impose ce monde tordu par le péché et c'est bien souvent l'image de l'objet sexuel.

Une image épouvantable puisqu'elle conduit le plus souvent à la mutilation dans tous les domaines : la mutilation physique dont sont victimes des millions de petites filles ; la mutilation intellectuelle par l'interdiction d'accès à l'éducation dans tant de pays ; la mutilation sociale et juridique qui fait de la femme une mineure permanente ; la mutilation économique qui la prive d'autonomie dans ses moyens d'existence ; la mutilation psychologique en la persuadant de sa non-valeur. Faut-il encore parler de la mutilation spirituelle qui fait d'elle un être impur...la liste est si longue. Telle est la situation dramatique des femmes soumises à l'esclavage du monde, un monde qui a rejeté son Créateur.

Ne croyez pas que notre société française échappe à ces conséquences de l'idolâtrie : la traite des femmes pour le plaisir sexuel des hommes bat son plein, il suffit de regarder la fréquentation des trottoirs lyonnais ; et nos responsables politiques ne sont pas en reste puisque par voie de circulaire, Madame Taubira légalise indirectement la GPA (Gestation Pour Autrui) ce qui correspond à la traite des femmes pour la maternité.

Ne croyez pas non plus que je veuille braquer les projecteurs sur le machisme. Il est hélas bien réel et nous avons cité l'exemple d'Abimelek encore occupé par de telles pensées bien qu'à l'article de la mort. Le machisme, il faut bien sûr le condamner avec la plus grande fermeté, mais la situation est bien plus complexe : c'est que les femmes sont souvent les bourreaux des autres femmes à commencer par leurs propres filles. Bien souvent, ce sont elles qui décident et pratiquent les mutilations génitales de leurs fillettes par exemple. Bien souvent, elles favorisent leurs fils, comptant sur eux pour l'amélioration de leur statut social. Ce sont bien souvent des mères qui transforment leurs fillettes en mini-miss, ces fillettes hypersexualisées, ou qui, par un effet de balancier, nient la différenciation sexuelle.

Voilà donc l'une des facettes de la déchéance de l'humanité depuis qu'elle s'est révoltée contre son Créateur, celle qui touche plus particulièrement les femmes. Il n'y a pas les femmes, victimes innocentes et les hommes coupables, ou réciproquement des femmes coupables et les hommes innocents, mais tous ont péché et sont privés de la glorieuse présence de DIEU (**Rm 3.23**). Tous, nous sommes à la fois auteurs et victimes de notre misère insondable.

D'ailleurs notre texte de ce matin met bien en lumière cette torsion par le péché, et de notre esprit, et de notre cœur, ceci appliquée au cas particulier des femmes. Il y a en effet, d'un côté, Déborah appelée « mère pour Israël » :

« Les villes d'Israël étaient abandonnées, la vie avait cessé. Alors, moi, Débora, je suis intervenue, je suis intervenue comme une mère pour Israël. » (**Jg 5.7**)

Et de l'autre la mère de Sisera qui, avec les femmes de sa suite, guette le retour de son fils à travers le grillage et il y a fort à parier qu'elles sont enfermées dans un harem. Des femmes qui trouvent normal le sort ignoble réservé aux jeunes filles capturées et même l'espèrent au nom de l'amour maternel :

« Sans doute ont-ils trouvé un butin abondant et ils se le partagent : une fille ou deux filles pour chaque combattant ! Sisera, lui, reçoit des habits de couleur, des habits de couleur, deux vêtements brodés d'étoffe de couleur pour le cou du vainqueur ! » (**Jg 5.30**)

Et vous savez combien ce texte ancien est d'actualité de façon littérale puisque c'est par milliers que des femmes, y compris des enfants, sont capturées pour servir de butin à de soi-disant glorieux combattants. Et derrière ces pseudo-

glorieux combattants, il y a des femmes, mères, sœurs, épouses, qui approuvent et perpétuent la situation.

Voilà un des aspects du visage sans fard de l'humanité que nous renvoie notre texte de ce matin.

Mais que le Seigneur soit loué, il a envoyé un Libérateur parfait en la personne de son Fils, Jésus-Christ, un Sauveur pour les hommes et les femmes. Bien plus, il n'a pas craint de faire d'une femme une figure annonciatrice du Messie, comme il a fait avec les deux autres Judges fidèles, Otniel et Ehoud.

Conclusion

Dans sa lettre aux chrétiens de la région de Galatie, l'apôtre Paul a écrit :

« Maintenant, par la foi en Jésus-Christ, vous êtes tous fils de Dieu. Car vous tous qui avez été baptisés pour le Christ, vous vous êtes revêtus du Christ.

Il n'y a donc plus de différence entre les Juifs et les non-Juifs, entre les esclaves et les hommes libres, entre les hommes et les femmes. Unis à Jésus-Christ, vous êtes tous un. Si vous lui appartenez, vous êtes la descendance d'Abraham et donc, aussi, les héritiers des biens que Dieu a promis à Abraham. » (**Ga 3.26-29**)

Et un peu plus loin :

« Le Christ nous a rendus libres pour que nous connaissions la vraie liberté. C'est pourquoi tenez bon et ne vous laissez pas réduire à nouveau en esclavage. » (**Ga 5.1**)

Et c'est valable pour tous les enfants de DIEU, les filles comme les garçons, les filles mariées ou célibataires. Que jamais nous n'oublions notre vocation première : porter l'image du Seigneur, et qu'en Église nous nous entre-aidions afin que chacun reste fidèle à cette vocation. AMEN